

Le secteur vacances de

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

SEJOURS DE 13 JOURS

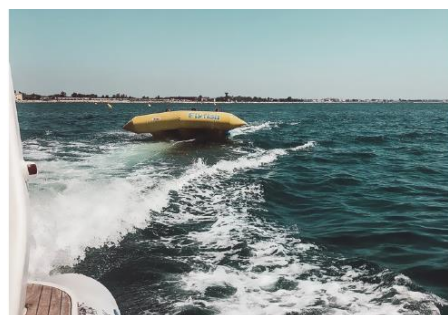
VACANCES POUR TOUS
21 RUE SAINT FARGEAU – CS 72021
75989 PARIS CEDEX 20

AGREMENTS

Centre Evade

Allée des Alizés,

34280 La Grande-Motte



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Séjours de 13 jours :

Début de séjour : les enfants sont attendus au centre à 10HFin de séjour : le séjour se termine à 14h00 au centre

- Une convocation vous sera transmise en amont du séjour

1^{er} repas servi : déjeuner, Dernier repas servi : déjeuner

TRANSPORT

Départ de Nîmes en car depuis la gare routière en fin de journée.**Départ de Marseille, Lyon, Paris** en train, arrivée à Nîmes puis car jusqu'au centre.

Arrivée sur le centre en fin d'après-midi / départ du centre le matin.

Une convocation vous sera envoyée une semaine avant le départ avec les horaires précis.

1^{er} repas servi : dîner, Dernier repas servi : déjeuner

SITE

► Situation géographique

Situé en Languedoc Roussillon, dans le département de l'Hérault au cœur de la station de la Grande-Motte, à proximité de la Camargue et à 18 kms de la ville de Montpellier. Au bord d'une plage de sable fin de Méditerranée.

► Cadre de vie

La structure construite en 2006 se compose d'un bâtiment sur 3 niveaux comprenant au rez-de-chaussée : l'accueil, espaces informations, 3 salles d'activités et une salle informatique, restaurant avec terrasse extérieure, terrain multisports (ping-pong, mur d'escalade, espace solarium. Petit salon et coin bibliothèque.

Aux 1er et 2ème étages, vous trouverez un hébergement en chambres de 3 à 4 lits avec sanitaires complets (lavabos, douches et wc).

Le centre est agréé Jeunesse et sports et Education nationale 3 classes.

Effectif : 20 participants.



ACTIVITES

Venez découvrir les plaisirs de la glisse sur la Grande Bleue !

- 2 séances de **Paddle**, le dépassement de soi et l'équilibre sont les ingrédients pour réussir ton activité !

- 2 séances de **Jet-Ski**, sensations fortes garanties avec un baptême en jet-ski en toute sécurité accompagné par un moniteur.

- 2 séances de **Bouée Tractée**, rigolade et adrénaline pour vivre le grand frisson.

Les activités nautiques sont encadrées par des moniteurs diplômés d'État.

Les activités Jet-ski et Bouée tractée se passent au large au cours d'une sortie en bateau.

Activités en lien avec la nature : animations à la sensibilisation de la protection de l'environnement et découverte du littoral.

❖ Pour tous :

Jeux aquatiques, baignades, sports collectifs, hockey sur gazon, veillées...

Pass Nautique OBLIGATOIRE !!!!

Actions menées pour mettre en place la transition écologique :

Tous les déplacements se font à pied durant le séjour.

Le centre répond aux normes HQE.

Utilisation de gourdes (pas de bouteilles plastiques).

Paniers repas de groupe (pas d'emballages individuels). Utilisation de barquettes réutilisables.

Mise en place d'un "gachimètre" = objectif zéro déchet.



ORGANISATION DU SEJOUR

► **Équipe d'encadrement :**

Les activités nautiques sont encadrées par des animateurs brevets d'Etat. Les participants sont également encadrés par une équipe d'animation (BAFA/BAFD).

L'équipe éducative mettra tout son savoir-faire et tout son dynamisme pour que chaque enfant puisse profiter au maximum de son séjour, des apprentissages de vie collective, de respect des autres, et de l'environnement

► **Alimentation :**

Les repas sont des moments importants de la vie collective en centre de vacances. L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels. Notre restauration proposera des menus de substitution en cas de besoin.

Afin de profiter pleinement de vos séjours, nous vous proposons des menus variés et équilibrés, préparés par notre chef. Si le temps le permet, vos repas pourront être servis en terrasse.

Les régimes alimentaires, médicaux ou allergènes seront respectés en conformité avec la fiche sanitaire et le certificat médical. Merci de nous le signaler avant le séjour.

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant :** Un journal de bord vous permettra de consulter, quelle que soit l'heure, les informations sur le déroulement du séjour de votre enfant. Pour le consulter pendant le séjour il vous suffira de vous connecter au site <http://ondonedesnouvelles.com> en utilisant l'identifiant qui vous sera fourni sur votre convocation.

Un numéro d'urgence vous sera également communiqué sur la convocation de départ.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► **Trousseau :** Il fait très chaud dans la région, pensez à vous munir de lunettes de soleil, chapeau ou casquette, crème protection solaire, gourde. « Trousseau ci-joint, non exhaustif »

Il est recommandé de prévoir des vêtements pratiques et solides pour les activités sportives (survêtements, baskets, pantalons toile...)

N'oubliez vos affaires de plage (maillot, serviette de plage...) !

► **Lavage du linge :** Le lavage du linge est effectué en moyenne une fois par semaine, dès lors que le séjour a une durée minimale de 8 jours. Prévoir un sac à linge sale pour le retour des vêtements à la fin du séjour.

► **Courrier :** l'équipe d'animation est attentive à l'envoi du courrier et les enfants apprécient d'en recevoir, eux aussi. Pensez à glisser des enveloppes timbrées dans le sac de votre enfant.

► **Argent de poche :** 30 € maximum nous paraissent raisonnables

► **Santé :** Il sera demandé obligatoirement une ordonnance rédigée par le médecin traitant pour toute prescription de médicaments. Notre assistant sanitaire sera chargé de suivre ces préconisations.

► **Frais médicaux :** Vacances pour tous, en cas d'intervention médicale, avance les sommes nécessaires aux soins des enfants. Nous vous demanderons le remboursement de ces sommes après le séjour, il vous appartiendra ensuite de communiquer aux organismes de protection sociale les différentes feuilles de soins.

► **Utilisation du téléphone mobile** : L'utilisation du téléphone mobile sera soumise à des règles énoncées par le directeur en début de séjour.

► **Objets de valeur** : La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, téléphone, etc.) Toutes disparitions d'objets personnels devront être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de téléphone portable et autres, ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

► **Cigarette** : Nous sommes soumis à la loi de protection des mineurs qui proscrit toute conduite addictive (tabac, alcool, drogue...).

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Documents à transmettre via votre espace client :

- **Pass nautique OBLIGATOIRE !!!!**

- **la fiche de renseignements complétée et signée** (attention cette fiche revêt un caractère très important en cas de problème médical ou d'accident). En cas de traitement médical fournir obligatoirement les ordonnances.

- **Copie des VACCINS**

- **l'attestation de droits de votre CPAM** (à joindre à la fiche sanitaire)

- l'autorisation au **droit à l'image**

Merci de signaler le plus rapidement possible tout problème allergique ou toute particularité alimentaire concernant votre enfant.

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

INFOS PASS NAUTIQUE

Durée de validité.

Il est à noter que l'article de loi encadrant ce test, ne fait pas mention de la durée de sa validité, par principe un jeune qui a acquis ces compétences n'a pas de raison de les perdre ; Il est donc **recommandé aux parents de conserver l'original et de transmettre une copie** à chaque fois que ce document leur sera demandé.

Diplômes équivalents et valables

- L'attestation scolaire du "**savoir nager en sécurité**" incluse dans le livret scolaire de l'élève,
- Le **Sauv'nage** (amené à disparaître au profit de l'attestation du Savoir Nager en Sécurité)
- Le **Pass'sports de l'eau** (délivrée par des fédérations sportives aquatiques)

En revanche les **brevets types 25m et 50m** ne sont plus valables puisqu'ils ne valident qu'une épreuve sur 5.

**LISTE
INDICATIVE**

**SEJOUR
13 jours**

FICHE TROUSSEAU **Séjour Cap Méditerranée**

Nom et Prénom de l'enfant :

VETEMENTS	
Survêtement ou jogging	2
T-Shirt ou débardeur	7
Pantalons	2
Short ou bermuda	5
Sweat shirt ou Pull-over	2
Vêtements de pluie (typa K-way)	1
Veste ou blouson léger	1
Pyjama	2
Slip ou culotte	9
Paire de chaussettes	9
Chaussures ou baskets usagés pour activités d'eau	1
Chaussures de sport (type tennis)	1
Paire de chaussons ou claquettes	1
Maillot de bain (pour activités aquatiques OBLIGATOIRE)	2
TROUSSE DE TOILETTE	
Gel douche	1
Brosse à dents + dentifrice	1
Peigne ou brosse à cheveux	1
Shampooing	1
Crème solaire indice élevé	1
Mouchoirs en papiers	3
Serviette de toilette + drap de bain + gant de toilette	1 de chaque
DIVERS	
Serviette de plage	2
Casquette ou chapeau	1
Sac pour le linge sale	1
Sac à dos + gourde	1 de chaque

La Ligue de l'Enseignement du Gard décline toute responsabilité quant à la perte, la détérioration, le vol ou tout autre dommage causé aux vêtements et effets personnels qui ne sont pas couverts par nos assurances.



Test Pass Nautique

Test préalable à la pratique des activités aquatiques subaquatiques et nautiques obligatoire dans les accueils collectifs de mineurs.

(Arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles. Arrêté du 28 février 2022 relatif à la modification de la dénomination du test réglementaire dit test «d'aisance aquatique»)

À REMETTRE : voir fiche descriptive du séjour



Dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs en centre de vacances ou centre de loisirs, la pratique des activités listées ci-dessous, est subordonnée à la production d'une attestation d'aptitude.

Activités concernées :

Canoë, kayak, raft et toute embarcation propulsée à la pagaie > le canyonisme > la nage en eau vive > le surf, le ski nautique, la planche à voile, le radeau et activités de navigation associées, la navigation à la voile > activités de glisse aérotractée nautique

LE TEST EST À EFFECTUER EN PISCINE

Seules les personnes possédant les qualifications suivantes sont habilitées à remplir cette attestation : personnes ayant le titre de maître- nageur- sauveteur (MNS), du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), les détenteurs du brevet d'État d'éducateur sportif (BEES), du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), du diplôme d'Etat (DEJEPS) et (DESJEPS) des spécialités nautiques et aquatiques considérées, ou dans le cadre scolaire, les autorités de l'éducation nationale .

Je soussigné(e) (Nom, Prénom)

Titulaire du diplôme

N°..... Obtenu le

Atteste que le mineur (Nom, Prénom) :

Né(e) le : / /

A satisfait aux tests préalables à la pratique des activités aquatiques et nautiques en Accueils Collectifs de Mineurs, tels qu'ils sont définis dans l'article 3 de l'arrêté du 25 avril 2012 portant application de l'article R.227-13 du code de l'action sociale et des familles :

- Effectuer un saut dans l'eau
- Réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes
- Réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes
- Nager sur le ventre pendant 25 mètres
- Franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

Test réalisé : avec brassière sans brassière

Résultat du test : satisfaisant non satisfaisant

Fait le : à

Signature :

Cachet :